

FAQ**Rapports d'exploitation****1- Quels sont les changements au niveau de la soumission des rapports d'exploitation?**

Les clients dont les contrats ont été signés dans la plateforme Dialogue devront remplir et soumettre leurs rapports d'exploitation dans Dialogue.

2- Est-ce que ce changement s'applique à tous les clients et tous les autres projets ?

Pour la période se terminant le 31 décembre 2017, seuls les clients du Fonds des médias du Canada (FMC) ayant un projet dans le volet Expérimental et dont le contrat a été signé dans Dialogue auront à soumettre leurs rapports par l'entremise de Dialogue.

À compter de la période se terminant le 30 juin 2018, il est prévu que tous les autres clients et tous les autres projets devront également utiliser Dialogue pour remplir et soumettre leurs rapports d'exploitation et de ventes brutes.

3- Qu'arrive-t-il si un client du FMC a un projet du volet Expérimental dans Dialogue et un autre projet dans eTéléfilm?

Les projets signés dans eTéléfilm devront suivre le cours normal de soumission de rapport d'exploitation, c'est-à-dire en utilisant le lien sécurisé qui se trouve dans le courriel envoyé le 2 janvier 2018.

4- Est-ce que les rapports de ventes brutes sont également dans Dialogue?

Oui, pour le volet Expérimental, les informations reliées aux ventes brutes ont également été développées et intégrées à même le rapport d'exploitation.

Pour le volet Convergent, il y aura un rapport de ventes brutes distinct qui devra également être rempli et soumis par l'entremise de Dialogue.

5- Comment doit-on soumettre les rapports d'exploitation?

Veuillez vous référer aux tutoriels qui vous montrent étape par étape comment procéder.

Soumission du rapport d'exploitation : <https://youtu.be/W0VvtYJxCPg>

Paiement de factures : <https://youtu.be/5LymS6eV0Sc>

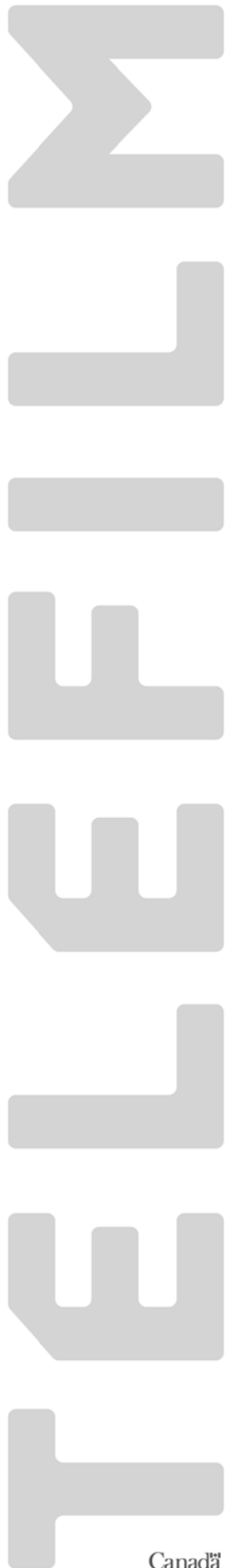
6- Comment serai-je informé que j'ai un rapport d'exploitation et de ventes brutes à soumettre ?

À compter de juillet 2018, vous recevrez une tâche vous informant que vous avez des rapports d'exploitation et de ventes brutes à soumettre.

7- Qui peut remplir les rapports d'exploitation et de ventes brutes ?

L'administrateur de compte devra ajouter dans son compte Dialogue les membres de son organisation qui doivent produire les rapports d'exploitation et de ventes brutes en leur octroyant les permissions adéquates.

Par la suite, lorsque l'administrateur recevra une tâche l'informant qu'il doit soumettre des rapports d'exploitation et de ventes brutes, il devra déléguer les tâches à lui-même ou aux membres responsables.



8- Est-ce qu'il y a des changements dans le rapport d'exploitation et de ventes brutes ?

Oui, il y a des changements mineurs, c'est pourquoi vous devez vous assurer de bien remplir tous les champs du formulaire.

9- Qu'arrive-t-il si la période de 7 ans achève? Est-ce que Dialogue tient compte des périodes cumulées?

10- Oui, Dialogue reprend le numéro du dernier bordereau.

11- Est-ce qu'il y a d'autres changements prévus?

Les clients peuvent dorénavant faire des transferts électroniques de fonds par l'entremise du site web de leur institution financière.

Dans l'onglet **Actions – Faire un paiement au FMC**, vous trouverez toutes les informations reliées aux factures ayant un solde impayé et vous devrez inscrire le montant remis. Les informations bancaires du FMC s'y retrouvent.

Un **tutoriel** est disponible vous montrant la procédure de paiement. Voir question 5.

12- À quel endroit puis-je trouver mon rapport d'exploitation lorsqu'il est complété et envoyé ?

Le relevé de votre rapport est disponible sous **Enregistrements – Mes rapports d'exploitation**

Un **tutoriel** est disponible vous montrant comment y accéder. Voir question 5.

13- Est-ce que je peux avoir une facture officielle découlant de mon rapport d'exploitation ?

Oui, vous pouvez demander une facture officielle au département Conformité et recouvrement par courriel à cc-cr@telefilm.ca ou par téléphone au 514-283-6363 poste 2000 ou sans frais au 1-800-567-0890.

14- Qui puis-je rejoindre si j'ai des questions ou des problèmes ?

Pour toutes questions relatives au processus de soumission des rapports d'exploitation et de ventes brutes, communiquez avec le secteur Conformité et recouvrement par courriel à cc-cr@telefilm.ca ou par téléphone au 514-283-6363 poste 2000 ou sans frais : 1-800-567-0890

En cas de problème technique, veuillez communiquer avec le Service de soutien technique par courriel à services@telefilm.ca.

